



Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques Une stratégie nécessaire pour le développement responsable de la filière

Montréal, le 4 novembre 2020 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) accueille favorablement l'annonce du Plan québécois de valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 (PQVMCS), présentée par les ministres Jonatan Julien, Pierre Fitzgibbon, Nadine Girault et Benoit Charette. Pour le RNCREQ, il est nécessaire que le gouvernement se dote d'une vision stratégique mieux définie visant à encadrer le développement de la filière des minéraux critiques et stratégiques (MCS) afin que l'exploitation des ressources soit cohérente avec les différentes cibles et les objectifs environnementaux gouvernementaux.

Le RNCREQ apprécie tout d'abord que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN) place l'économie circulaire et le développement de la chaîne de valeur des MCS au cœur du PQVMCS. Ces deux aspects sont incontournables pour satisfaire à la demande dans une perspective de développement durable.

L'exploitation de ressources minières, non renouvelables, engendre des impacts sociaux et environnementaux considérables. C'est pourquoi le RNCREQ se réjouit de l'annonce du développement de la filière dans une perspective d'économie circulaire où les résidus miniers sont transformés en produits utiles et où le passif environnemental est réduit. Pour abonder en ce sens, le RNCREQ recommande d'être vigilant et de choisir les projets avec attention afin que ceux-ci soient porteurs et que les ressources soient exploitées de façon responsable. Tommy Tremblay, directeur général du CRE Saguenay-Lac-St-Jean et co-responsable du comité mines du RNCREQ, affirme : « Alors que la demande de minéraux critiques et stratégiques – qui se retrouvent notamment dans des appareils électroniques et les batteries – est appelée à croître de façon importante au cours des prochaines années, des infrastructures de récupération, réutilisation et recyclage pourraient combler une partie conséquente de la demande de plusieurs minéraux très convoités. » Bien que le recyclage des MCS occupe une place centrale dans ce plan, le RNCREQ rappelle l'importance de promouvoir des modes de consommation qui permettront de réduire à la source, afin d'arrêter d'extraire davantage de ressources et de diminuer notre empreinte environnementale globale.

Le développement de la filière doit servir à créer des retombées économiques au Québec, plutôt que par la voie des exportations des matières premières. Pour ce faire, le RNCREQ suggère de miser sur les projets qui auront des retombées durables et qui contribuent à ajouter de la valeur à notre économie. « Tout développement des MCS devrait donc s'inscrire dans une vision stratégique à long terme qui prend en compte l'ensemble du cycle de vie des produits, et comprend des scénarios d'optimisation, incluant des analyses de circularité, déclare Clémentine Cornille, directrice générale du CRE Abitibi-Témiscamingue et co-responsable du comité Mines du RNCREQ. Une approche de durabilité est aussi essentielle pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, notamment ceux liés aux changements climatiques. »

Pour le RNCREQ, le gouvernement doit atteindre les objectifs environnementaux mais également veiller à l'acceptabilité sociale des projets auprès des communautés d'accueil. Il est essentiel de doter les communautés de connaissances et d'outils nécessaires à la prise de décisions éclairées. « Pour une exploitation responsable, il est crucial de faire une place notable à la participation citoyenne et d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés, c'est-à-dire les communautés locales et autochtones, les municipalités, les citoyens, et les experts. », renchérit Clémentine Cornille. Enfin, le RNCREQ recommande au gouvernement de mettre en place un processus de consultation uniformisé pour les projets de moins de 2 000 tonnes métriques par jour qui ne sont actuellement pas assujettis.

Le Québec a de nombreux atouts pour se positionner en leader, mais il ne doit pas céder à l'urgence. Le RNCREQ rappelle que l'exploitation des MCS doit être cohérente avec les cibles et les objectifs environnementaux. « La protection de l'environnement est à la base d'une industrie minière responsable et compétitive. Si le Québec souhaite se placer en tant que chef de file, il est nécessaire que l'exploitation minière mise sur les projets qui apporteront le plus de retombées positives, sans contribuer à une fragilisation des communautés réceptrices ou périphériques, tout en permettant le maintien d'un environnement de qualité. », conclut Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ.

– 30 –

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

Renseignements

Marie Chatard | 514 861-7022 poste 3524 | marie.chatard@rncreq.org